



## Déclaration de la CGT Educ'action 91 CDEN du 07/03/2017

Ce CDEN a pour objet le bilan de la rentrée 2017, dernière d'un quinquennat qui a échoué à refonder l'École. Les différentes réformes ont été imposées de manière dogmatique et se sont montrées inefficaces à résoudre l'échec scolaire et assurer à chaque élève des conditions d'enseignement lui permettant de réussir. Au mieux, il s'est agi d'un simple replâtrage après la saignée de postes sous la majorité précédente.

Dans le premier degré, les chiffres montrent une augmentation continue du nombre d'élèves que la légère augmentation du nombre de postes n'arrive pas à compenser. Les classes continuent à être chargées ce qui ne permet pas de changer radicalement les conditions d'enseignement pour les élèves et les collègues. La réforme des rythmes, comme nous l'avions dit, a au contraire aggravé les inégalités entre les établissements et les élèves.

Dans les collèges, le constat est sensiblement le même concernant les effectifs. La réforme du collège a manqué son objectif principal : changer la façon d'enseigner car elle a été menée contre l'avis majoritaire des collègues et a été faite sans moyen substantiel. Nous continuons à la combattre et à revendiquer une autre réforme avec notamment un temps de concertation inclus dans le temps de services des enseignant-es.

Dans les lycées, le manque de moyens est patent comme l'ont révélés les mouvements des collègues à la rentrée et les demandes d'audience pour obtenir des moyens supplémentaires en ce moment.

Notre ambition pour la jeunesse est plus grande que la gestion budgétaire contrainte que nous connaissons, c'est aux moyens de s'adapter aux besoins et non l'inverse.

Avec la FSU, nous avons rencontré, le jeudi 2 février 2017, les collègues du collège Delacroix à Draveil qui nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant la dégradation des conditions d'exercice, de sécurité pour eux-elles-mêmes et les élèves et des relations difficiles avec la Direction. Nous tenons à souligner que dès le 17 octobre, les professeur-es de cet établissement ont alerté les services académiques de la situation délétère qu'ils elles subissent au quotidien. Depuis, les choses n'ont fait que se dégrader, élèves et collègues blessé-es, pressions permanentes sur les collègues, invectives, décisions arbitraires, unilatérales et autoritaires...

Malgré les demandes répétées des enseignant-es et des parents d'élèves, aucune réponse concrète n'a été à ce jour apportée.

Un départ de feu a suscité une émotion vive et légitime de la part de la communauté éducative car l'alarme ne s'est pas déclenchée. La presse s'en est d'ailleurs fait

l'écho. Depuis, il y a eu un nouveau départ de feu. Nous avons constaté par nous-mêmes le jour de notre visite, l'absence de registre de sécurité dont on nous a promis qu'il serait rapidement mis en place, ce qui n'est toujours pas le cas.

Face à cette situation, nous avons trouvé des collègues déterminé-es à mener toutes les actions nécessaires pour résoudre les problèmes de cet établissement qui n'ont que trop durés. Nous renouvelons aux côtés des collègues et des parents une demande d'audience auprès de M. Tarlet afin de trouver des solutions effectives et rapides dans l'intérêt des personnels et des usagers et de rétablir un climat de travail serein.

Dans la Fonction Publique, l'idée est répandue d'une réelle égalité salariale entre les femmes et les hommes puisque les statuts des personnels sont régis par décrets, et que les salaires sont définis par des grilles de rémunérations non discriminantes.

Pourtant, il existe bel et bien des inégalités de revenus, de déroulement de carrière et de conditions de travail entre les femmes et les hommes. Ainsi dans la Fonction Publique d'Etat, l'écart salarial se chiffre à environ 17 % et une étude de la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) de mars 2015 indique que « plus les niveaux de rémunérations des emplois sont élevés, moins les femmes ont une probabilité d'y accéder, ce qui confirme l'existence d'un plafond de verre. » De plus, la précarité, le temps partiel imposé ou choisi, touche prioritairement les femmes.

Toutes ces inégalités s'accroissent au long de la carrière et ont pour conséquence de minorer les pensions de retraite des femmes par rapport à celles des hommes.

L'Education nationale n'y échappe pas et on peut constater, par exemple, en étudiant le bilan social établi chaque année par le ministère, que le salaire net des hommes est en moyenne supérieur de 8 % à celui des femmes, que ces dernières sont sous représentées dans les postes les plus rémunérés et qu'en revanche, elles sont plus souvent concernées par des contrats très précaires.

C'est pourquoi la CGT, avec la FSU, Solidaires, l'Unef et les associations féministes, appellent à la grève le 8 mars notamment à 15h40 (car c'est l'heure à laquelle les femmes, toujours payées 26% de moins que les hommes, arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h – 12h30/13h30 – 17h). Soyons nombreuses et nombreux à la manifestation parisienne.